

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 65 (1987)
Heft: 4

Artikel: Les spores? ... du sport!
Autor: Plomb, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-936520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les spores? ... du sport!

Combien de fois vous est-il arrivé de constater que les dimensions des spores obtenues en mesurant le résultat de vos sporées ne correspondaient pas à celles données par la littérature? Et cela aussi bien pour des basidiomycètes que pour des ascomycètes.

Prenons un exemple pratique, *Schizophyllum commune* Fr., espèce facile à reconnaître, qui semble ne pas posséder de sosie sur nos terrains. De plus, c'est un champignon répandu et de longue durée de vie. Votre récolte a été effectuée, mise à sporuler, micrographiée et mesurée le 18 janvier 1986.

Vous avez respecté toutes les règles de l'art afin d'avoir la certitude de ne mesurer que des spores mûres. Vous notez consciencieusement vos mensurations exécutées non moins consciencieusement et vous obtenez, peut-être,

longueur: 10% de 5,5 μm , 21% 6 μm , 12% 6,25 μm , 44% 6,5 μm , 5% 6,75 μm , 8% 7 μm ;

largeur: 11% 1,75 μm , 79% 2 μm , 6% 2,25 μm , 4% 2,5 μm ;

d'où vous notez: spores 5,5—6,5 (6,75—7) \times 1,75—2 (2,25—2,5).

Maintenant, vous consultez les ouvrages en votre possession et vous constatez qu'ils donnent les dimensions sporales suivantes:

M. Moser: Die Röhrlinge und Blätterpilze, 1983	3—4 \times 1—1,5 μm
Kuhner & Romagnesi: Flore analytique, 1953	3—4 \times 1—1,5 μm
A. Ricken: Die Blätterpilze, 1915 réédition italienne	3—4 \times 1—1,5 μm
Michael/Hennig: Handbuch für Pilzfreunde, vol. III	3—4 \times 1,5 μm
Ryman/Holmasen: Svampar, 1984	3—5 \times 1—1,5 μm
E. Horak: Synopsis generum Agaricalium, 1968	3,5—5 \times 1,5 μm
Imazeki/Hongo: Coloured illustrations of Fungi of Japan, 1965	4—6 \times 1,5—2 μm
J. Bresadola: Iconographia Mycologica, 1924, vol. XI	4—6 \times 1,5—2,5 μm
F. Bataille: Les réactions macrochimiques, 1948	5—5,25 \times 2,5—2,75 μm
A. Marchand: Champignons du Nord et du Midi, vol. 4, 1976	5—6,5 \times 1,75—2,25 μm
J.-E. Lange: Flora Agaricina Danica, vol. V, 1940	5,5—6 \times 3,75 μm
R. Philips: Mushrooms and other Fungi, 1981	6 \times 3 μm
Bigéard/Guillemain: Flore des champignons, vol. I, 1909	7 μm

Cela va du simple au double. Il y a vraiment de quoi être sceptique.

Comme cet article n'a pas la prétention de résoudre le cas mais plus simplement le désir d'attirer votre attention sur le problème posé, il ne va que se borner à quelques considérations. Il est écrit pour les déterminateurs commençants mais, à la réflexion, il ne s'adresse pas qu'à ceux-là.

Il faut se rappeler, quant à ses propres mesures, que des spores peuvent être plus ou moins mûres, que certains milieux d'observation peuvent modifier les spores, que les spores ont été mal recueillies, que le système de mesure est mal étalonné ou dérégulé, qu'il a été utilisé un objectif inadapté, que la mesure sur dessin est meilleure que celle effectuée à l'oculaire micrométrique.

Donc, lorsque vous vous trouvez dans le cas ci-dessus, reprenez l'opération au commencement en vous assurant que toutes les règles sont respectées. Si, à la comparaison avec les premiers résultats obtenus, il n'y a pas de différence alors vous êtes sûrs de vos mesures.

Ensuite, lors de la synthèse de l'analyse de vos données et de celles de la littérature, il ne faut pas déduire automatiquement que, lorsque seules les dimensions des spores ne correspondent pas à celles de votre ouvrage préféré, vous n'avez pas en mains le champignon décrit. Pour l'inverse, lorsque seules les spores plaquent, il serait illogique, même faux, d'admettre que le champignon que vous détenez est celui décrit. Rappelez-vous que les auteurs ne disposent que de 24 h par jour; aussi, lorsqu'ils créent une flore, analytique ou autre, ils ne peuvent pas tout reprendre. Ils sont obligés, pour de nombreuses espèces, de reporter ce qu'ils ont compilé. Certains ne travaillent qu'avec des spores séchées et regonflées, d'autres doivent se fier à leurs collaborateurs, d'autres peuvent utiliser un appareil momentanément dérégulé. Tout cela, en y ajoutant le droit à l'erreur, peut provoquer ces différences qui vous contrarient. Donc, usez de beaucoup de prudence lorsque vous attribuez un nom au champignon que vous essayez de déterminer.

Pour vous convaincre que l'absolu n'existe pas dans ce domaine, encore un petit exemple tiré de la littérature.

Clavariadelphus fistulosus (Fr.) Corner =
Macrotyphula fistulosa (Fr.) Peterson 1972

E. J. H. Corner dans «A Monograph of Clavaria and allied Genera», 1967, à la page 274, cite les dimensions sporales obtenues par différents auteurs.

Les longueurs varient entre 10 et 18,5 µm, les largeurs entre 4,5 et 9 µm.

W. Jülich dans «Die Nichtblätterpilze» (Kleine Kryptogamenflora), 1984 donne 15–18 × 6–8 µm.

G. J. Krieglsteiner dans «Verbreitung und Ökologie ausgewählter Nichtblätterpilze in der Bundesrepublik Deutschland» publié dans «Beihefte zur Zeitschrift für Mykologie» 6: 1–226 1985 donne 15–17 × 6,5–9 µm.

Il faut être conscient des imperfections de l'homme et de son outillage et encore, ce qui est mieux, de la très grande fantaisie de la nature.

Un dernier conseil: il vaut la peine de lire ou de relire M. Jossierand «La description des champignons supérieurs», édition 1983, plus particulièrement le chapitre «Les spores» de la partie descriptive et le mot «spore» de la partie vocabulaire. Il y a également encore beaucoup à retirer de la lecture de «La spore des champignons supérieurs», 1927, par E. J. Gilbert.

Pour terminer, savez-vous que l'on obtient d'aussi belles sporées avec les ascomycètes, petits et grands, qu'avec les basidiomycètes?

Bon courage!

Bibliographie: citée dans le texte.

Georges Plomb, 10 rue Frédéric-Amiel, 1203 Genève

Das Wort des Präsidenten der Wissenschaftlichen Kommission

Auf der Suche nach «stephanocystis»

Zweifellos kennt der Leser dieser Zeitschrift den Zapfenrübling, der allgemein im Frühling auf Fichtenzapfen zu finden ist. Sein wissenschaftlicher Name ist heute *Strobilurus esculentus*. Mit diesem Pilzlein sind zwei andere Arten nahe verwandt, die aber auf Kiefernzapfen wachsen. Es sind: *Strobilurus tenacellus* und *Strobilurus stephanocystis*. Die zuletzt erwähnte Art habe ich nur einmal in meinem Leben gefunden. Es sind schon lange Jahre her. Eines Tages erzählte ich einem befreundeten Mykologen von dieser Tatsache. Ein Ausruf der Überraschung ist dann seine Reaktion gewesen: «Ich selbst finde dieses Pilzlein haufenweise.»

Diese Worte haben mich tief erschüttert. Sie reizten meine Neugier. Damit wurde ich zur Erforschung und zur Abklärung eines Problems angeregt. Seit drei Jahren sammle ich *tenacella* systematisch und mit der Hoffnung, darin *stephanocystis* zu entdecken. Bei jeder Frühlingsexkursion mache ich bis zehn getrennte Sammlungen aus verschiedenen Orten. Was nun? Das Ergebnis meiner Untersuchungen, nach hartnäckigen Bemühungen, ist einfach gleich null. Es ist mir eine bittere Feststellung. Meine mykologische Erfahrung hätte also viele Lücken. Innerhalb der Grenzen meines Wissens sei *stephanocystis* eine seltene Art. Im Buch von Kühner & Romagnesi steht aber die Aussage: «häufige Art». Und im selben Werk gelten die Arten *Lentinus adhaerens* und *Xeromphalina campanella*, die ich sehr regelmässig finde, als «selten» oder als «sehr selten». Wo ist eigentlich die Wahrheit? Ich stelle mir nun folgende Fragen:

- Wäre die Art *stephanocystis* wirklich selten in den Kiefernwäldern, die ich absuche?
- Wäre sie dagegen an anderen Orten, irgendwo in der welschen Schweiz, häufig?
- Hat mein Mykologenfreund seine Beobachtungen etwas übertrieben?

Es kommen mir noch weitere Fragen in den Sinn:

- Wenn man unter vier Augen spricht — ist es nicht möglich, dass einer dann allerlei behauptet, auch unkontrollierbare Tatsachen?